Antiquités découvertes à St. Pierre (Genève)

Autor(en): **Dunant, Emile**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses**

Band (Jahr): **8 (1896-1898)**

Heft 31-1

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-156825

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Kies- und Kieselsteinschicht, vielleicht eine alte Strasse. — Gearbeitet wurde hier vom 19. Oktober bis 1. November. An wichtigeren Funden sind ausser den schon genannten von dieser Stelle noch zu nennen: Eine Anzahl Münzen des Augustus, Claudius, Domitian, Vespasian, Nerva, Trajan, Hadrian etc., worunter 2 silberne, eine Anzahl halbirte Münzen, 2 unerklärte Bronzegegenstände mit Haken, Thonlämpchen, Teile von Spiegeln, Sonden, Salbenhäfelchen, Fingerring ohne Stein, bronzene Schnellwage mit Gewichten und Einteilung (vorstehende Fig.) bronzene und beinerne Nadeln, fibulae, Knöpfe, Maurerkelle, Glasperlen, eine Masse Scherben von der feinen Siegelerde bis zu den rohesten und ungefügigsten Scherben von grossen Krügen und Töpfen, Stücke von Glas, von den feinsten und schönfarbigen bis zu Stücken von bedeutender Dicke.

Sämtliche Grabarbeiten wurden mit dem 13. November eingestellt, während das Reinigen, Sichten, Anordnen, Zusammenleimen und Katalogisiren des weitschichtigen Materials begreiflicherweise noch sehr viel Arbeit bringt.

Diese unsere Grabungen von 1897 werden nicht vereinzelt dastehen, sondern sie werden das Anfangsglied einer Reihe von Erforschungen der Römerstadt bilden, an das sich jedes Jahr wieder ein Glied reihen wird.

Antiquités découvertes à St. Pierre (Genève).

Par *Emile Dunant, Dr. phil.*

M. le professeur Gosse, chargé par le Conseil administratif de la surveillance archéologique des travaux de la Ville de Genève, a pu constater, en automne 1897, la découverte, dans les contreforts de l'abside de St. Pierrre, d'une stèle funéraire romaine portant une inscription et de plusieurs fragments d'architecture. Il a bien voulu nous autoriser à publier une notice les concernant.

1° *Stèle funéraire romaine*, découverte le 4 décembre 1897 dans la base du 4e contrefort de l'abside. Cette stèle occupait la moitié de la largeur du contrefort. La face antérieure, sur laquelle est gravée l'inscription, était noyée dans la maçonnerie, en sorte que, lorsqu'on la dégagea, l'empreinte des lettres apparut en relief sur le mortier auquelle elle adhérait. La stèle est faite d'un bloc de roche quadrangulaire haut de 1 m 36, large de 0 m 70. A la hauteur de 0 m 42, on remarque sur la face latérale de gauche un fragment de moulure qui devait décorer la pierre sur trois faces et passer, sur la face principale, au bas de l'inscription, mais là, la trace en a disparu la pierre ayant été taillée dans ce point. Au dessus de cette moulure, le bloc a été malheureusement diminué d'1/3 de sa largeur, de façon que ce qui reste de l'inscription n'occupe que les 2/3 de la largeur, soit environ 0 m 45.

Voici le texte, tel que nous l'avons restitué; les lettres restituées sont indiquées entre crochets dans la lecture :

D(iis) [M(anibus)]
Iuliae M[arcel-]
linae ma[tri pi]
entissim[ae; et]
Severiae V[eru]
lae conju[gi ca]
rissimae[Sex(tus)]
Jul(ius) Augus[tus].

Aux dieux mânes; — à Julia Marcellina, sa mère tendrement aimée; et à Severia Verula sa femme très chérie, — Sextus Julius Augustus (a élevé ce monument).

La restitution que nous proposons se justifie de la façon suivante : le D de la première ligne indiquait qu'il s'agissait d'une inscription funéraire puisqu'il révélait la formule : *Diis Manibus.*

Le fragment de moulure conservé sur le côté droit permettait de déterminer la largeur de l'inscription; celle-ci devait être de 0 m 65 environ, soit 0 m 70 (la plus grande largeur de la peirre) moins les 0 m 05 de la moulure.

Dans l'espace vide après les lignes 2 et 3 on peut donc restituer 5 lettres, et 3 ou 4 seulement à la suite des lignes 4 à 8. — Les deux gentilices : *Juliae* et *Severiae;* les lettres : *ma*[tri] et *conju*[gi]; enfin les deux adjectifs [pi]*entissimae*][1]) et [ca]*rissimae*; toutes ces données prouvaient que l'épitaphe devait porter les noms, au datif, de deux femmes, suivis du nom du dedicant, dont le gentilice était *Julius* et le surnom *Augus*[*tus*].

Nous sommes donc en présence d'une tombe faite par un homme vivant pour conserver le souvenir de deux personnes du sexe féminin, dont les noms sont inscrits sur l'épitaphe avant le sien, sous cette forme:

D. M.
Illi, matri;
et illi, conjugi;
ille(fecit)

Pour le surnom de la première femme, commençant par M et terminé par LINAE, le mot M(ARCEL)LINAE nous paraît le plus probable, parce qu'il remplit exactement l'espace vide et qu'il se retrouve ailleurs dans la Nar-

[1]) *prudentissimae* eût été trop long pour remplir l'espace vide.

bonnaise (Cf: Corp. I. L. XII, nos 293, 615); *Marullina*, qui se rencontre aussi sur quelques inscriptions est moins fréquent et trop court pour remplir l'espace vide.

A la 2e ligne, l'A de MAtri offre cette particularité que la barre transversale est tout à fait omise: Λ. „Ce n'est là, dit M. Cagnat, dans bien des cas que le résultat de la négligence du graveur." (Voy. CAGNAT, Cours d'épigraphie latine p. 12).

Les mots MAtri piENTISSIMae peuvent donc être considérés comme certains; le *et* restitué à la suite est nécessaire pour lier le commencement de l'épitaphe à la fin.

A la 5e ligne, le gentilice *Severiae* était donné; le surnom commençant par V....., et se terminant par LAE, ne pouvait être autre que VeruLAE, surnom qu'on retrouve à Genève même dans VERRIA VERULA (Corp. I. L., XII, nos 2620 et 2636) et ailleurs dans la Narbonnaise (*Ibid.*, nos 2418, 2870, 3571, 4002). — On remarque que, conformément à la règle, ces deux femmes : Julia Marcellina et Severia Verula ne portent pas de prénom; — Les mots : CONIVgi caRISSIMAE sont de restitution certaine; le seul point douteux est de savoir si le 2e était écrit avec un C ou avec un K.

A la fin de la 7e ligne, nous avons restitué le prénom SEXtus, parce qu'il s'abrège en SEX et qu'il faut au moins trois lettres; ce surnom était très fréquent aux environs de Genève. Les autres surnoms, indiqués par une ou deux lettres, eussent été trop courts.

Nous avions pensé aussi à un verbe tel que FECIT, POSUIT, DEDIT, mais la place n'aurait pas suffi; d'ailleurs, il fallait un prénom avant le gentilice *Julius* et le surnom *Augustus;* et enfin la place du verbe eût été *après* et non avant le nom du dédicant.

L'inscription ne semble pas avoir comporté plus des 8 lignes qui restent, car la moulure, dont un fragment a subsisté, devait passer immédiatement au-dessous de la 8e ligne. La formule P.C ET S.A.D = Ponendum curavit et sub ascia dedicavit, ou toute autre semblable, n'était donc pas inscrite à la suite du nom du dédicant.

Ce dernier (Sextus) IVLIVS AVGVSTVS est un nom également répandu en Narbonnaise : on trouve à Arles un T. IVLIVS AVGVSTVS et un L. IVLIVS AVGVSTALIS (Corp. I. L. XII, nos 657, 728). La mère du personnage qui a élevé le tombeau s'appelant IVLIA MARCELLINA, il en résulte que *le fils avait le même gentilice que sa mère* et l'on sait que c'est de cette façon que, sur les inscriptions, on désignait les enfants naturels. Un fait rare à relever aussi, c'est la présence d'une seule abbréviation. Quant à la date probable de cette inscription, si l'on considère la forme des E et des L, où les lignes horizontales n'ont pas la longueur ni la rectitude de l'époque classique, et les détails des lettres en général, on doit la chercher, semble-t-il, au IIe ou au IIIe siècle de notre ère plutôt qu'au Ier. A côté de cette stèle se trouvait un bloc de roche long de 1 m 37, haut de 0 m 58 et portant, sur toute sa longueur, une belle moulure romaine.

2° *Acrotère romain.* — Dans les fondations du troisième contrefort de l'abside de St. Pierre, à 1 mètre de profondeur, on découvrit le 15 octobre 1897, un acrotère en roche blanche, dont l'origine romaine est incontestable. Sa forme se rapproche de celle d'un segment vertical de sphère ou d'ellipsoïde. La base est un segment de cercle dont les rayons forment entre'eux un angle aigu de 60° environ. Conséquemment, les deux faces verticales et ornées de sculpture, correspondant à ces rayons, sont disposées aussi à angle aigu; elles ont 0 m 55 de largeur à leur base et se terminent en pointe à une hauteur de 0 m 87. La 3e face, correspondant à la corde du segment de cercle de la base, et qui était dissimulée derrière les deux autres, est convexe, large de 0 m 55 à sa base et, à son sommet, converge

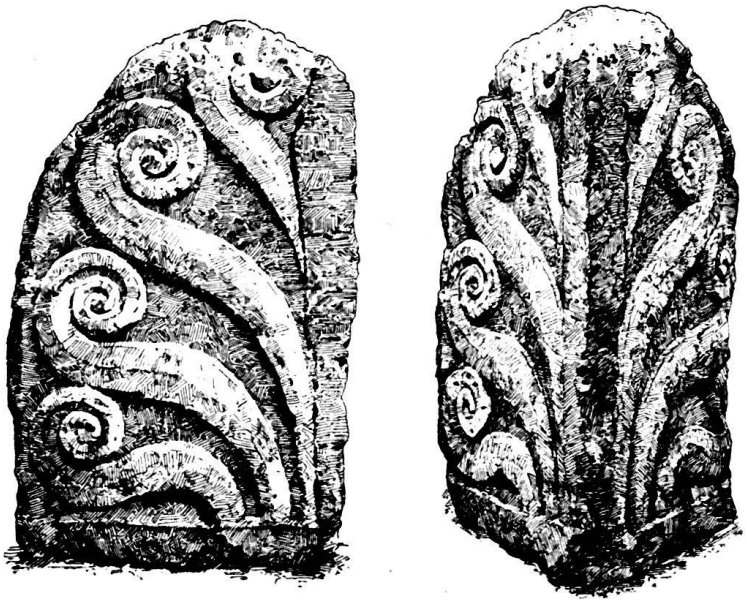

en un point placé à l'intersection des pans verticaux. La décoration de notre acrotère consiste en une palme sculptée de telle façon que la tige occupe l'angle saillant, tandis que les feuilles se déploient en volutes élégantes sur les deux faces planes. Chacune de ces faces porte quatre feuilles superposées, dont les deux inférieures prennent naissance sur la base, et les deux supérieures sur la tige médiane. Le motif décoratif est tout entier circonscrit par un cadre en relief qui en limite le champ.

Les Romains, qui ont employé les acrotères avec plus de profusion que les Grecs, les plaçaient généralement au sommet et aux extrémités des frontons des temples; ils leur ont donné plus d'élévation que les Grecs, les ont placés plus loin du bord de la corniche, et leur ont donné une forme très variable. Parmi les acrotères angulaires, le plus réputé est celui qui se trouvait au temple du Soleil à Rome, conservé sur le Quirinal, aux jardins du palais Colonna. L'acrotère s'employait aussi sur les monuments funéraires dont il servait à décorer les angles et on en trouve un reste dans les cornes des sarcophages postérieurs à l'époque romaine.

On peut se demander si le monument que cet acrotère servait à décorer n'était pas précisément un monument funéraire; dans cette hypothèse, on pourrait admettre que l'angle aigu des faces de l'acrotère correspondît à un angle du monument. Mais il ne serait pas impossible non plus que la place de cet acrotère eût été au sommet du fronton d'un temple; le motif décoratif se prête parfaitement à être vu de face; dans ce cas, les 8 feuilles de la palme apparaissent toutes en perspective et l'effet d'ensemble en est satisfaisant.

Ce qui paraît certain, c'est que le monument, quel qu'il fût, dont cet accrotère formait le motif décoratif, devait être assez grand et assez élevé. Quant à la sculpture, qui est élégante, soignée, elle atteste, de même que les proportions harmonieuses et la correction du tracé des lignes géométriques, que ce fragment remonte à la meilleure époque de l'architecture romaine dans nos pays.

3° Le 31 janvier 1898, M. le professeur Gosse a constaté la découverte d'une nouvelle inscription romaine, qui se trouvait au pied du cinquième contrefort de l'abside de St-Pierre. Elle est gravée sur un cippe funéraire en roche, haut de 1 m 10, large de 0 m 64, qui porte la trace d'une moulure au sommet, et qui a été retaillé à gauche. Voici le texte de l'inscription:

D(iis) M(anibus) Severæ et memoriæ suæ; — M(arcus) Veratius Macrinus conjugi carissimæ.

C'est-à-dire: Aux dieux mânes de Severa et à sa mémoire; — Marcus Veratius Macrinus à sa femme très chérie.

Celui qui a fait élever ce monument, *Marcus Veratius Macrinus* était peut-être un parent de *Marcus Veratius Mercator*, connu par une inscription votive qu'il avait dédiée à Apollon [1]). Le surnom *Macrinus* est celui que portait *Marcus Carantius Macrinus*, ce centurion de la Ire cohorte urbaine dont le tombeau se trouvait à Carouge (Canton de Genève) et dont on conserve l'épitaphe [2]). La beauté de la gravure permet de faire remonter cette inscription au second siècle de notre ère.

4° *Chapiteau roman.* — C'est aussi au pied du 3e contrefort de l'abside, que, le 15 octobre 1897, on a mis au jour à côté de l'acrotère un chapiteau en mollasse de style roman très primitif; il était brisé en 3 morceaux et a été restauré par les soins de M. Gosse. La hauteur totale de ce chapiteau est de 0 m 25; la largeur de la face principale est de 0 m 47; celle des

[1]) Voy. Corp. I. L. XII 2586.

[2]) Voy. Corp. I. L. XII 2602 et aussi 2575, ou on retrouve le surnom *Macrinus* sur une inscription d'Annemasse.

deux faces latérales, de 0 m 40. L'abaque a 0,07 cm de haut et la face sculptée en a 0,18 cm. Ce chapiteau devait être placé sur un pilastre, puis-

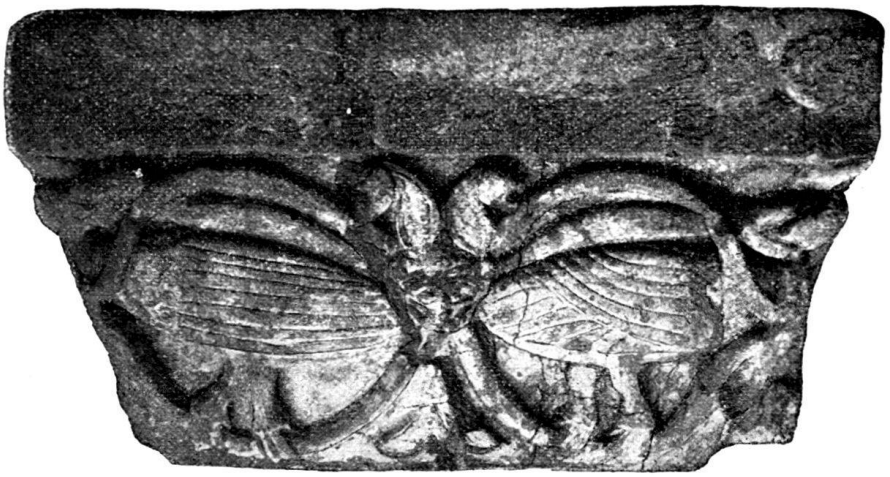

que la moitié seulement de son pourtour est sculptée; la face postérieure et la moitié de chacune des faces latérales sont frustes et devaient être engagées dans le pilastre.

Le sujet sculpté est très intéressant, la sculpture très fine et remarquablement conservée. Sur la face antérieure, on voit au centre une figure grimaçante munie de deux oreilles se terminant par un ornement que l'on ne peut préciser; à droite et à gauche de cette figure surgissent deux serpents qui enlacent, dans les anneaux formés par leur corps, deux colombes. Ces colombes placées dos à dos, le cou recourbé en arrière, serrent dans leurs griffes les corps des serpents les quels tiennant les becs des oiseaux dans leur bouche.

La sculpture se continue sur les angles de chaque côté et présente une symmétrie à peu près parfaite. Les détails sont des plus minutieux; on distingue les plumes, les ailes, les pattes des colombes: le relief est très prononcé et atteint sur les angles jusqu'à *2 cm.* On pourrait peut-être reconnaître dans cette lutte entre les serpents et les colombes le symbole de la lutte spirituelle entre *l'Esprit Saint* et l'*Esprit du mal.* Ces bizarres enchevêtrements d'animaux sont des plus fréquents sur les chapiteaux romans et, en particulier sur ceux de St.-Pierre.

La moitié de chacune des faces latérales est ornée de feuillage gracieusement disposé au centre des anneaux formés par le prolongement des corps des serpents. Le côté gauche est le mieux conservé et le plus fin. L'époque à laquelle remonte ce chapiteau est, selon M. Gosse, celle qui s'étend du VIe au VIIIe siècle [1]).

[1]) Notice lue à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, le 27 janvier 1898.

Wir sind eher geneigt, diesen Kämpfer für romanische Arbeit des XI. Jahrhunderts zu halten. Red.